



BOURSE-STAGE MARC BOURGIE 2022-2023

Observatoire des conflits multidimensionnels

La Fondation Marc Bourgie offre une bourse de 10 000 \$* à un-e étudiant-e de 2^e ou 3^e cycle de l'UQAM. Le ou la candidat-e retenu-e assurera la coordination de l'Observatoire des conflits multidimensionnels de la Chaire Raoul-Dandurand pour l'année universitaire 2022-2023. Il ou elle contribuera également aux recherches de cet observatoire sur les cyberattaques, la désinformation, la cyberconflictualité ou la géoéconomie.

Sous la supervision du directeur de l'OCM, le ou la boursier-ère-stagiaire veillera à mettre en action les initiatives mises de l'avant par l'Observatoire. Son rôle sera quadruple : contribuer à l'organisation des événements en collaboration avec la responsable des événements, veiller à établir une communication efficace entre l'OCM et ses interlocuteurs-trices (membres, invité-e-s, etc.), relayer les réalisations de l'Observatoire à la responsable des communications, et participer aux travaux de recherche et à la production de contenu de l'Observatoire.

Exigences :

- Être dûment inscrit-e comme étudiant-e de 2^e ou 3^e cycle à l'UQAM pour l'année universitaire 2022-2023
- Sens des responsabilités, rigueur, esprit d'équipe
- Être intéressé-e par les enjeux de cyberconflictualité
- Détenir la citoyenneté canadienne ou avoir le statut de résident-e permanent-e

Pour soumettre votre candidature, veuillez nous faire parvenir votre dossier incluant les documents suivants, **avant le dimanche 26 juin à 17h** :

- Lettre de motivation
- CV
- Relevé de notes le plus récent
- Deux (2) lettres de recommandation

Merci d'envoyer le tout en **un fichier PDF** par courriel à l'adresse chaire.strat@uqam.ca en spécifiant dans l'objet : **candidature bourse-stage Marc Bourgie / OCM**.

Nous vous remercions à l'avance de votre intérêt. Seules les candidatures retenues seront contactées. Merci de ne pas appeler.

**Le montant de 10 000 \$ inclut le salaire, l'indemnité de vacances, les assurances collectives et les charges sociales établis dans la convention collective intervenue entre l'UQAM et le syndicat des étudiant-e-s employé-e-s de l'UQAM*

** Les règles sanitaires en vigueur prévaudront pour le déroulement du stage, qui sera adapté en conséquence.*